

Université du Québec à Montréal  
Département de science politique  
Session HIVER 2020

POL4422-030  
LE SYSTÈME INTERNATIONAL CONTEMPORAIN  
MERCREDI : 9 H 30 – 12 H 30

Chargé de cours : Chalmers LaRose

Courriel : [larose.chalmers@uqam.ca](mailto:larose.chalmers@uqam.ca)

Local : A-3640

Heures de disponibilité : sur rendez-vous

---

### Descriptif du cours

Approfondissement et développement de l'analyse des concepts, des approches et des enjeux abordés dans le cours POL 1400. Étude des grandes transformations du système international. Contenu et conséquences de la mondialisation.

---

### *Objectif du cours*

Ce cours aborde les problèmes, enjeux et défis reliés tant à l'évolution qu'à la nature du 'système' international aujourd'hui. Le cours entend parvenir à une conceptualisation/articulation du système international au 21<sup>ème</sup> siècle à un moment de grandes mutations internationales au niveau des paramètres et sources de la puissance. Les mutations et contours de l'ordre mondial y sont appréhendés à un moment de grande effervescence et de profondes incertitudes au sujet de l'orientation du système et de sa trajectoire future.

La session académique à laquelle vous êtes conviés vise à soulever, et débattre, de la configuration du système mondial actuel ainsi que des modes et niveaux d'interactions entre les acteurs qui interviennent dans la politique internationale. Le cours abordera les multiples trajectoires du système international/mondial ainsi que les paramètres sur lesquels repose l'ordre international. La structure de production,

de reproduction et de maintien tant du système que de l'ordre qui le caractérise sera étudiée à la lumière de ses dimensions économique, social, politique et juridique. Nous examinerons également les facteurs et processus qui conduisent à la reconfiguration des rapports de force sur l'échiquier international ainsi que les problèmes et enjeux relatifs à la gouvernance du système.

Peut-on parler d'un système international cohérent, ayant une logique propre ? Quels sont les dynamiques, paramètres, forces profondes et lignes de fond du système international au 21<sup>ème</sup> siècle ? Dans quelle mesure, et pourquoi, la configuration du système actuel est-elle différente des autres qui l'ont précédée ? Le système international actuel est-il en mutation/transformation ou s'agit-il de continuité/permanence ? Quelles sont les traits caractéristiques de l'ordre global aujourd'hui ? Ces questions nous interpellent lors de cette session. Nous tâcherons d'y apporter un éclairage approprié.

Il s'agit d'un cours axé à la fois sur les présentations magistrales ainsi que sur des débats approfondis. Votre participation soutenue est requise lors des différentes séances programmées.

Un recueil de textes est disponible à la COOP. Il est fondamental que les étudiants fassent les lectures recommandées. Ceci est recommandé pour le bon déroulement du cours et la préparation des examens prévus à cette fin.

### **Mode d'évaluation**

- a. Deux travaux d'étape :  $2 \times 15 = 30\%$
- b. Examen de mi session (35%)
- c. Travail de session (35 %)

#### **A. Travaux d'étapes**

Vous devez rédiger 2 travaux d'étape de **quatre à cinq pages** chacun. Le travail d'étape est un essai qui consiste à répondre à une question se rapportant à une étape du processus d'apprentissage de la matière du cours

Le travail d'étape doit être remis aux dates prévues à cet effet :

**Travail d'étape I : 5 février**

**Travail d'étape II : 25 mars**

Chaque travail d'étape compte pour **15 points** de l'évaluation finale, ce qui équivaut à un total de **30 points**. Ceci doit être remis en classe au tout début de la séance fixée. Pas d'envoi de travail par courriel. Si, pour une raison quelconque, vous êtes dans l'impossibilité de vous présenter au cours, vous devrez remettre et faire estampiller votre fiche au secrétariat du Département de science politique le jour même.

Le travail d'étape doit être écrit dans un texte continu, contenir au **maximum 4-5 pages** et exprimer une prise de position autonome sur la question en débat. La démarche recommandée est la suivante :

1. **Une introduction suivie de la position défendue**
1. **Un bref développement dans lequel vous apportez des arguments au soutien de votre position.**
2. **Une conclusion dans laquelle vous montrez le lien existant entre la position défendue (thèse) et les arguments présentés, le tout suivi de quelques réflexions et appréciations finales.**

**Critères d'évaluation de chaque travail d'étape :**

Introduction : 4 points

Argumentaire : 5 points

Conclusion : 5 points

Présentation générale (page de couverture, forme et qualité du travail dans son ensemble) : 1 point

### **B. Examen de mi session en classe (35%)**

Cet examen se déroulera le **4 mars 2020**. Celui-ci prendra la forme de questions portant sur la matière vue en classe jusqu'au 31 octobre inclusivement. Les réponses directes à ces questions prendront la forme de courts essais (un à deux paragraphes) exprimant un point de vue argumenté.

### **C. Travail de session (35%)**

Analyse d'une question (un enjeu ou une situation) internationale en faisant ressortir son impact, réel ou potentiel, sur la **configuration des rapports de forces** dans le système international au 21<sup>ème</sup> siècle.

Faites le choix de l'un de ses thèmes pour rédiger votre travail de session.

- Crise des valeurs dans le système international : la souveraineté et la mondialisation au 21<sup>ème</sup> siècle
- La compétition hégémonique au 21<sup>ème</sup> siècle : Russie, Chine, États-Unis. Entre rivalités et coopération
- Fragmentation et incertitudes en Europe : le BREXIT, l'avenir de l'Union européenne et de la coopération intereuropéenne
- Tensions et rivalités dans la région Asie-Pacifique (mer de Chine) : le système international mis à l'épreuve

- Grande manœuvre sur la péninsule coréenne : Le spectre nucléaire nord-coréen et les perspectives de la réunification coréenne
- Le Moyen Orient : ambitions de puissance, rivalités et compétition hégémonique
- L'Afrique et le système international contemporain: Transformations régionales, rivalités hégémoniques et défis d'avenir
- Changements de régime en Amérique Latine : Rivalités entre grandes puissances et réaligement stratégique
- L'ordre international westphalien et les défis posés par les acteurs non étatiques illégitimes
- Le changement climatique et l'ordre mondial : Enjeu global, défis sécuritaires et facteur de puissance
- Les migrations globales : Enjeu sécuritaire, de développement et de puissance

Le but de ce travail est de tester votre emprise sur une thématique reliée à la politique internationale, votre capacité à soulever des questions pertinentes et à **articuler un point de vue autonome**. Ce travail s'effectue en deux temps :

L'étudiant-e devra identifier les enjeux fondamentaux, soulever des questions et défis pertinents pour le système international et l'ordre mondial et, dans la mesure du possible, indiquer la manière dont le problème étudié est traité dans la littérature à ce sujet. À cette fin, il est recommandé de discuter de votre sujet de travail avec le professeur pour une orientation dès le début de la session.

L'évaluation tiendra compte de la manière dont vous mettez à profit les éléments appris dans le cadre du cours. Les points suivants seront également retenus: l'originalité, la clarté ainsi que la cohérence des arguments présentés et défendus dans votre texte. Vous devez également faire usage de citations par le biais de notes de renvoi en bas de page, et inclure une bibliographie à la toute fin de votre texte.

Ce travail doit compter environ **3000 mots (15 pages, interligne et demie, excluant la bibliographie)**.

Date limite de remise : **15 avril 2020**

### **Manuels pédagogiques**

#### **Ouvrage de référence:**

Barry Buzan et Richard Little *International Systems in World History. Remaking the Study of International Relations*, Oxford University Press, 2000, 472p.  
(Recommandé)

Un recueil de textes est disponible à la COOP. Les étudiants sont invités à se le procurer. Il est fortement recommandé de suivre l'évolution de l'actualité internationale, à travers les journaux, les revues savantes et les ouvrages académiques récents. Les étudiants.es devront également approfondir les questions et dossiers internationaux importants en s'adonnant à des activités de recherche constantes et incessantes.

### **Récapitulation**

Les dates importantes :

Examen de mi session : 4 mars 2020

Travail d'étape I : 5 février

Travail d'étape II : 25 mars

Travail de session : 15 avril 2020

-----

## **PLAN DU COURS**

**8 janvier**

**Introduction générale - Présentation et organisation du cours et de la session**

**- PREMIÈRE PARTIE -**

**Le système international : approches et concepts de base**

**15 janvier - Le concept de système et l'analyse des relations internationales**

Philippe Braillard, « Le concept de système dans l'étude des relations internationales » in *Théorie des systèmes et relations internationales*, Bruxelles, Émile Bruyland, 1977, p. 27-50

Barry Buzan et Richard Little "The Idea of 'International System': Theory Meets History" *International Political Science Review* (1994), Vol. 15, No. 3, 231-255

*Lectures complémentaires*

Ewan Harrisson “Waltz, Kant and systemic approaches to international relations”. *Review of International Studies*, Vol 28, No 1, p 143-162, 2002.

« Le « système international » : approches et dynamiques », *Politique étrangère*, Entretien avec Thierry de Montbrial, 2006/4 (Hiver), p. 735-746.

**22 janvier – Appréhender le système international: courants dominants**

Barry Buzan et Richard Little « Competing Conceptions of the International System » in *International Systems in World History. Remaking the Study of International Relations*, Oxford University Press, 2000, p. (472p).

Raymond Aron « Qu'est-ce qu'une théorie des relations internationales? » *Revue française de science politique*, N°5, 1967. pp. 837-861

Michael Mastanduno, “A realist view: Three images of the coming international order” in T. V. Paul et John A. Hall (ed.) *International Order and the Future of World Politics*, Cambridge University Press, 1999, p. 19-40

*Lecture complémentaire*

Alex MacLeod, “Le néo-réalisme” in *Théories des relations internationales : contestations et résistances*, sous la direction de Alex MacLeod et Dan O'Meara, Athena, 2007, p. 61-88

**29 janvier – Appréhender le système international : courants critiques**

Barry Buzan et Richard Little « Competing Conceptions of the International System » in *International Systems in World History. Remaking the Study of International Relations*, Oxford University Press, 2000, p. (472p).

Dario Battistella « Le projet constructiviste » in *Théories des Relations Internationales*, Paris, Presses des Sciences Po, 2006, p. 283-317.

Dan O'Meara « La théorie marxiste et l'analyse des conflits et des relations de pouvoir mondiaux » in *Théories des relations internationales : contestations et résistances*, sous la direction de Alex MacLeod et Dan O'Meara, Athena, 2007, p. 133-158.

*Lecture complémentaire*

Michel Beaud, « Le système national/mondial hiérarchisé », dans M. Beaud, *Système national-mondial hiérarchisé : une nouvelle lecture du capitalisme mondial*, Paris, La Découverte, 1987, p. 45-59.

## 5 février - Les systèmes internationaux dans l'histoire : Des systèmes pré-westphaliens au système westphalien

Delphine Allès, Frédéric Ramel, Pierre Grossier, « Des systèmes connectés, à la diffusion du modèle interétatique » in *Les Relations Internationales*, Armand Colin, 2018, Chapitre I, p. 23-39

Adam Watson « Sumer: The Original States System » in *The Evolution of International Society*, Routledge, 1992, p. 24-32.

Barry Buzan et Richard Little « The Transition from Pre-International to International Systems » in *International Systems in World History. Remaking the Study of International Relations*, Oxford University Press, 2000, p. 135-162.

**Travail d'étape I : L'analyse systémiques est-elle pertinente et utile à la compréhension de la politique internationale aujourd'hui?**

## DEUXIÈME PARTIE

### La structuration du système international: Ordre et gouvernance

#### 12 février - Ordre international

Dario Battistella, « L'ordre international. Portée théorique et conséquences pratiques d'une notion réaliste », *Revue internationale et stratégique*, Vol 2, No 54, 2004, p. 89-98.

Gilles Bertrand « Ordre international, ordre mondial, ordre global » *Revue internationale et stratégique*, Vol 54, No 2, 2004, p. 99-107.

Joseph S. Jr. Nye, « Will the Liberal Order Survive? The History of an Idea », 96 *Foreign Affairs* (2017), p. 10-16

#### *Lectures complémentaires*

Philippe Moreau Desfarges « Brève histoire des ordres mondiaux » in *L'ordre mondial*, Paris, Armand Colin, 3ème édition, 2003, p. 33-65.

Henry Kissinger, *L'ordre du monde*, Fayard, 2016, 400p

**19 février - L'ordre international libéral : historique, institutions, contestations, résistances, agonie**

Laurent Rucker « La contestation de l'ordre international : les États révolutionnaires », *Revue internationale et stratégique* 2004, Vol 2, N° 54, p. 109-118.

Amitav Acharya « After Liberal Hegemony: The Advent of a Multiplex World Order » *Ethics & International Affairs*, Vol 31, No 3, (2017), p. 271-285.

Jean-Baptiste Jeangène Vilmer « Les turbulences de l'ordre mondial : Une lecture critique du World Order de Henry Kissinger », *Revue française de science politique* Vol. 65, No 1, 2015, p. 111-125, <https://www.cairn.info/revue-francaise-de-science-politique-2015-1-page-111.htm>

*Lectures complémentaires*

Jeff D. Colgan “Three Visions of International Order” *The Washington Quarterly*, 42:2 pp. 85–98, été 2019.

G. John Ikenberry « Why the Liberal World Order Will Survive » *Ethics & International Affairs*, 32, no. 1 (2018), pp. 17-29.

Steve Chan, “Chinese Perspectives on World Order,” ch. 10 in T. V. Paul et John A. Hall (ed.) *International Order and the Future of World Politics*, Cambridge University Press, 1999, p. 197-212

Deepa M. Ollapally « India and the International Order: Accommodation and Adjustment » *Ethics & International Affairs*, 32, no. 1 (2018), pp. 61-74.

**26 février - Semaine de relâche**

**4 mars - EXAMEN INTRA**

## 11 mars – Normes et valeurs systémiques : continuité, transformations et ruptures

Amitav Acharya, « 'Idea-shift': how ideas from the rest are reshaping global Order », *Third World Quarterly*, 2016, Vol. 37, No. 7, 1156–1170

Jeangène Vilmer Jean-Baptiste, « Pourquoi intervenir ? Le critère de la cause juste dans la théorie de l'intervention humanitaire armée », *Critique internationale*, 2012, Vol 1 N° 54, p. 145-168

Adekeye Adebajo (2016) « The revolt against the West: intervention and sovereignty », *Third World Quarterly*, 37:7, 1187-1202

### *Lectures complémentaires*

Pélopidas Benoît, « La prolifération est-elle inéluctable ? », *Revue internationale et stratégique*, 2010, vol 3, N°79, p. 131-136

Alex G. Bellamy *Responsibility to Protect: The Global Efforts to End Mass Atrocities*, chapitre 1 "Sovereignty and Human Rights", Cambridge, Polity Press, 2009, p. 8-34

## TROISIÈME PARTIE

### Le système international contemporain : transformations, mutations et trajectoires futures

#### 18 mars - Changement et/ou continuité systémique

Michael Brecher, « Système et crise en politique internationale » in Baghat Korany (dir.) *Analyse des relations internationales. Approches, concepts et données*, Gaetan Morin, Montréal, 1987, p. 74-106.

Thomas G. Weiss et Sam Daws "World Politics: Continuity and Change since 1945" in *The Oxford Handbook of the United Nations*, Oxford University Press, 2007, p. 3-38.

### *Lectures complémentaires*

Holsti K. (2016) "The Problem of Change in International Relations Theory". In *Kalevi Holsti: A Pioneer in International Relations Theory, Foreign Policy Analysis, History of International Order, and Security Studies*.

James N. Rosenau « Governance, order, and change in world politics » in James N. Rosenau et Ernest Oto-Czempiel (ed.) *Governance without Government: Order and Change in World Politics*, Cambridge University Press, 1992, pp. 1-29. (Texte disponible à la réserve de la bibliothèque de science politique et de droit)

## **25 mars - Hégémonie et leadership : fin de règne et mutations**

Golub Philip, « La fin de la Pax Americana ? », *Revue internationale et stratégique*, 2008, Vol 4, N° 72, p. 141-150.

Kenneth Waltz, “The United States: Alone in the World” in I. William Zartman (ed.), *Imbalance of Power: US Hegemony and International Order*, chapitre 2, Lynne Rienner Publishers, London, 2009, pp.27-36.

Stephen G. Brooks et William C. Wohlforth « The Rise and Fall of the Great Powers in the Twenty-first Century: China’s Rise and the Fate of America’s Global Position » *International Security*, Vol. 40, No. 3, 2015, p. 7–53.

### *Lecture complémentaire*

Nan Tian, Aude Fleurant, Alexandra Kuimova, Pieter D. Wezeman and Siemon T. Wezeman *Trends in World Military Expenditure, 2018*, SIPRI Fact Sheet, April 2019 <https://www.sipri.org/publications/2019/sipri-fact-sheets/trends-world-military-expenditure-2018>

**Travail d'étape II – Dans quelle mesure peut-on parler de « crise de l'ordre international libéral » ? Présentez l'état de vos réflexions sur les possibilités d'un nouvel ordre international post-libéral.**

**1<sup>er</sup> avril – Économies émergentes, puissances émergentes, puissances du statu quo : tensions, rivalités, coopération**

Andrew F. Hart & Bruce D. Jones « How Do Rising Powers Rise? », *Survival*, 52:6, 2011, 63-88

Zaki Laïdi « Les BRICS : un cartel d'ambitions souverainistes », *Le Débat* 2011, Vol 5, N° 167, p. 50-59.

Alberto Hoyos Varela, Rafael Gustavo Miranda Delgado “The BRICS in the Contemporary Global Order: Objectives, Capabilities, and Limitations”, *Jurnal Ilmu Pemerintahan*, 9 (2), October 2019, p. 89-106.

*Lecture complémentaire*

Peter Dauvergne & Déborah BL Farias « The Rise of Brazil as a Global Development Power », *Third World Quarterly*, Vol 33, No 5, 2012, 903-917.

Christophe Jaffrelot « L'Inde, puissance émergente, jusqu'où ? » in Christophe Jaffrelot (dir.) *L'enjeu mondial : les pays émergents*, Presses des sciences po, Paris, 2008, p. 91-104.

**8 avril – Formes et modèles de gouvernance du système international**

Karoline Postel-Vinay, « Le G-20 dans la constellation des G » in *Le G20, Laboratoire d'un monde émergent*, Paris, Sciences Po, 2011, p. 21-57 (Texte disponible à la réserve de la bibliothèque de science politique et de droit)

Prantl Jochen, « Les mutations de la gouvernance mondiale : pays émergents et groupes « G », *Critique internationale*, 2012, Vol 3, N° 56, p. 39-56.

Yves Tiberghien, « La Chine face au grand jeu du G20 et de la gouvernance mondiale », *Revue internationale de politique comparée*, 2011, Vol 18, No 3, p. 95-121.

*Lecture complémentaire*

Ian Bremmer et Nouriel Roubini « A G-Zero World: The New Economic Club Will Produce Conflict, Not Cooperation » *Foreign Affairs*, Vol. 90, No. 2 (March/April 2011), pp. 2-7

**15 avril – Récapitulations et perspectives (Remise du travail de session)**

**LE CENTRE PAULO FREIRE**

Le Centre Paulo Freire, qui est animé par des étudiantes et étudiants de deuxième et troisième cycles, sera ouvert 5 jours par semaine, au local A-3645. Le Centre offre un service d'appui académique aux étudiantes et étudiants inscrits dans les programmes de science politique. Pour connaître leurs heures d'ouverture, veuillez composer le 514 987-3000, poste 2544.

**ENTENTE D'ÉVALUATION****6.4 Modalités d'application de l'évaluation et de la notation**

- a) Si un examen fait partie des modalités d'évaluation, il ne peut intervenir dans le résultat global pour plus de cinquante pour cent (50%). Les autres éléments d'évaluation ne sont pas assujettis à cette disposition ;
- b) si l'évaluation porte sur un unique travail de trimestre, la production de ce travail doit donner lieu à plus d'une évaluation et à l'attribution d'une notation d'étape ;
- c) au fur et à mesure que sont effectuées les évaluations et notations d'étape, l'étudiante, l'étudiant doit en être informé.

**6.9.2 Objet de l'entente d'évaluation**

Compte tenu de ces informations, une entente doit intervenir entre la professeure, le professeur, la chargée de cours, le chargé de cours, la, le maître de langues responsable du groupe-cours et les étudiantes, étudiants inscrits à ce groupe-cours sur les aspects particuliers suivants :

- a) le nombre et les échéances des évaluations;
- b) la pondération respective des contenus ou objets d'évaluation dans l'évaluation globale.

Cette entente doit respecter les modalités et échéances déjà établies, lorsque s'effectue une évaluation commune à plusieurs groupes d'un même cours.

**6.9.3 Procédure**

Cette entente doit être consignée et doit intervenir dans les deux semaines qui suivent le début officiel des cours (ou dans un laps de temps proportionnel s'il s'agit d'un cours à horaire spécial). L'entente à laquelle souscrivent la professeure, le professeur, la chargée de cours, le chargé de cours, la, le maître de langues et la majorité des étudiantes, étudiants présents doit être signée par la professeure, le professeur, la chargée de cours, le chargé de cours, la, le maître de langues et par deux étudiantes, étudiants du groupe-cours qui agissent alors à titre de témoins.

## ÉVALUATION DES ENSEIGNEMENTS

Aux termes de l'article 1.6 de la Politique No. 23, les évaluations doivent dorénavant se faire en ligne et en classe, sauf si les circonstances ne permettent pas une évaluation en ligne, auquel cas elles peuvent être faites sur papier.

Les enseignantes et enseignants seront invités à choisir la plage horaire de 30 minutes (dans le 12<sup>e</sup> ou 13<sup>e</sup> cours du trimestre) où ils réserveront du temps pour que les étudiantes et étudiants procèdent à l'évaluation. Pour tous les étudiants de ce groupe-cours, la période sera alors limitée à cette journée précise. Dans les autres cas, la période entière de deux semaines sera ouverte pour tous les étudiants du groupe-cours.

À noter que cela ne s'applique pas aux 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> cycles.

<http://www.evaluation.uqam.ca>

## POLITIQUE 16 CONTRE LE HARCÈLEMENT SEXUEL

Le harcèlement sexuel se définit comme étant un comportement à connotation sexuelle unilatéral et non désiré ayant pour effet de compromettre le droit à des conditions de travail et d'études justes et raisonnables ou le droit à la dignité.

La Politique 16 identifie les comportements suivants comme du harcèlement sexuel :

Manifestations persistantes ou abusives d'un intérêt sexuel non désirées.

1. Remarques, commentaires, allusions, plaisanteries ou insultes persistants à caractère sexuel portant atteinte à un environnement propice au travail ou à l'étude.
2. Avances verbales ou propositions insistantes à caractère sexuel non désirées.
3. Avances physiques, attouchements, frôlements, pincements, baisers non désirés.
4. Promesses de récompense ou menaces de représailles, implicites ou explicites, représailles liées à l'acceptation ou au refus d'une demande d'ordre sexuel.
5. Actes de voyeurisme ou d'exhibitionnisme.
6. Manifestations de violence physique à caractère sexuel ou imposition d'une intimité sexuelle non voulue.
7. Toute autre manifestation à caractère sexuel offensante ou non désirée.

### Pour plus d'information :

[http://www.instances.uqam.ca/ReglementsPolitiquesDocuments/Documents/Politique\\_no\\_16.pdf](http://www.instances.uqam.ca/ReglementsPolitiquesDocuments/Documents/Politique_no_16.pdf)

### Pour obtenir du soutien :

Pour rencontrer une personne ou faire un signalement :

Bureau d'intervention et de prévention en matière de harcèlement  
514-987-3000, poste 0886

Pour la liste des services offerts en matière de violence sexuelle à l'UQAM et à l'extérieur de l'UQAM :

<http://www.harcelement.uqam.ca>

CALACS Trêve pour Elles – point de services UQAM :

514-987-0348

calacs@uqam.ca

[www.tredepourelles.org](http://www.tredepourelles.org)

Service de soutien psychologique (Services à la vie étudiante) : 514-987-3185 Local DS-2110

Pour le Service de la prévention et de la sécurité : **514-987-3131**

## CENTRE DE DÉVELOPPEMENT PROFESSIONNEL (CDP)

Le CDP est le lieu de rencontre entre le milieu professionnel et l'université. Il a pour mandat d'accompagner les étudiant.e.s dans leur cheminement de carrière.

Par le développement de contacts avec des employeurs, l'établissement de lien avec les milieux de travail et le réseautage avec les diplômé.e.s, le CDP vise à promouvoir la qualité et l'engagement des étudiantes et des étudiants de la Faculté de science politique et de droit de l'UQAM.

**Pour les étudiant.e.s** de la Faculté de science politique et de droit, le CDP...

- ...Met à leur disposition les outils et le soutien nécessaires à la recherche de stages ou d'emploi professionnels;
- ...Offre la formation et l'information pertinentes à une insertion efficace sur le marché du travail;
- ...Organise diverses activités permettant de réaliser toutes les possibilités de carrières qui s'offrent à elles et eux;
- ...Met sur pieds plusieurs occasions de rencontre et de réseautage avec des employeurs potentiels et des diplômé.e.s de la FSPD.

Passez-vous voir au W-2520!

Suivez notre calendrier d'activités à l'adresse suivante : <https://cdp-fspd.uqam.ca/>

Écrivez-nous au [politique.cdp.fspd@uqam.ca](mailto:politique.cdp.fspd@uqam.ca)

**Aimez notre page Facebook : Centre de développement professionnel – FSPD UQAM**



Tout acte de plagiat, fraude, copiage, tricherie ou falsification de document commis par une étudiante, un étudiant, de même que toute participation à ces actes ou tentative de les commettre, à l'occasion d'un examen ou d'un travail faisant l'objet d'une évaluation ou dans toute autre circonstance, constituent une infraction au sens de ce règlement.

**La liste non limitative des infractions est définie comme suit :**

- la substitution de personnes ;
- l'utilisation totale ou partielle du texte d'autrui en le faisant passer pour sien ou sans indication de référence ;
- la transmission d'un travail aux fins d'évaluation alors qu'il constitue essentiellement un travail qui a déjà été transmis aux fins d'évaluation académique à l'Université ou dans une autre institution d'enseignement, sauf avec l'accord préalable de l'enseignante, l'enseignant ;
- l'obtention par vol, manœuvre ou corruption de questions ou de réponses d'examen ou de tout autre document ou matériel non autorisés, ou encore d'une évaluation non méritée ;
- la possession ou l'utilisation, avant ou pendant un examen, de tout document non autorisé ;
- l'utilisation pendant un examen de la copie d'examen d'une autre personne ;
- l'obtention de toute aide non autorisée, qu'elle soit collective ou individuelle ;
- la falsification d'un document, notamment d'un document transmis par l'Université ou d'un document de l'Université transmis ou non à une tierce personne, quelles que soient les circonstances ;
- la falsification de données de recherche dans un travail, notamment une thèse, un mémoire, un mémoire-crédation, un rapport de stage ou un rapport de recherche.

**Les sanctions liées à ces infractions sont précisées à l'article 3 du [Règlement no 18 sur les infractions de nature académique](#).**

Vous pouvez consulter sur le site [r18.uqam.ca](http://r18.uqam.ca) des capsules vidéos qui vous en apprendront davantage sur l'intégrité académique et le R18, tout en vous orientant vers les ressources mises à votre disposition par l'UQAM pour vous aider à éliminer le plagiat de vos travaux.

Infosphère est l'un de ces outils indispensables : un guide méthodologique visant à promouvoir les bonnes pratiques en matière de recherche documentaire et de rédaction de travaux. Cet outil vous accompagnera tout au long de vos études et vous permettra d'éviter les pièges du plagiat. Cliquez sur le logo à gauche pour être redirigé vers le site.



## Guide à l'intention des enseignant(e)s de l'UQAM

### Qu'est-ce que le R18?

C'est le règlement institutionnel sur les infractions de nature académique. La gestion de ce règlement se fait grâce à un logiciel (*Infractions*) automatisé, particulièrement efficace pour faire le suivi des cas de récidive.

### Conditions gagnantes pour éviter le plagiat!

- Mettre l'encart du R18 dans votre plan de cours.
- Parler du plagiat lors du premier cours du trimestre et avant un examen ou la remise d'un travail, ne serait-ce que quelques minutes afin de sensibiliser votre groupe au phénomène et lui dire que de courtes capsules sont à disposition pour se familiariser avec le sujet (voir [www.r18.uqam.ca](http://www.r18.uqam.ca)). Cette information est particulièrement utile aux étudiant(e)s de première année.
- Les orienter vers le site [www.infosphere.uqam.ca](http://www.infosphere.uqam.ca) pour ceux et celles qui désirent un aide-mémoire méthodologique ou qui n'ont pas les bases pour les règles de citation.
- Pour les travaux, bien expliquer en classe et dans le plan de cours le type d'entraide qui est permis ou interdit, c'est-à-dire ce qui est attendu de chacun. Par exemple, deux étudiant(e)s peuvent faire de la recherche et échanger sur leurs découvertes, mais il est important que les travaux soient distincts l'un de l'autre.
- Lors des examens en classe, laisser un espace entre chacun des étudiant(e)s. Si ce n'est pas possible, distribuer des versions différentes du même examen, avec une page frontispice de couleur différente.
- Transmettre des consignes claires lors d'un examen: les étudiant(e)s ne peuvent pas consulter de téléphone ou de montre intelligents. Pas même pour regarder l'heure!
- Si vous êtes témoin de la commission d'une infraction lors d'un examen: noter les informations nécessaires (qui, quoi, comment, quand, où), mais n'enlevez pas la copie d'examen à l'étudiant(e), car cela risquerait de créer une situation conflictuelle et de déranger les autres étudiant(e)s, laissez l'étudiant(e) terminer son examen.
- Si vous avez des soupçons ou même la certitude de la commission d'une infraction académique, ne mettez pas zéro au travail ou à l'examen, mais faites un rapport de signalement. Vous éviterez ainsi deux conséquences possibles :
  - que l'étudiant(e) fasse une demande de révision de note et que votre note soit modifiée puisque vous n'avez pas suivi la bonne procédure;
  - qu'il n'y ait pas de trace de la commission d'une infraction au dossier de l'étudiant(e), échappant ainsi au suivi systématique qui est fait lors de la commission d'une infraction, notamment lors de récidive(s).

### Les étapes lors du dépôt d'un rapport de signalement, version simplifiée

1. Dépôt du rapport de signalement via le logiciel [Infractions](#). C'est tout! C'est rapide et simple!
2. Enquête effectuée par le, la Responsable facultaire des Dossiers d'Infraction Académique ([liste des RDIA](#)).
3. S'il y a une preuve suffisante, le dossier est transmis au Comité facultaire sur les infractions de nature académique.
4. Si l'étudiant(e) est sanctionné(e), il, elle peut aller en appel.

Pour plus d'information, communiquez avec le, la responsable de votre Faculté/École ou [Marc-Olivier Desbiens](#), secrétaire du Comité institutionnel sur les infractions de nature académique.



# RÈGLEMENT

# 18

SUR LES INFRACTIONS DE NATURE ACADÉMIQUE

Tout acte de plagiat, fraude, copiage, tricherie ou falsification de document commis par une étudiante, un étudiant, de même que toute participation à ces actes ou tentative de les commettre, à l'occasion d'un examen ou d'un travail faisant l'objet d'une évaluation ou dans toute autre circonstance, constituent une infraction au sens de ce règlement.

**Les infractions et les sanctions possibles reliées à ces infractions sont précisées aux articles 2 et 3 du [Règlement no 18 sur les infractions de nature académique](#).**

Vous pouvez également consulter des capsules vidéos sur le site [r18.uqam.ca](http://r18.uqam.ca). Celles-ci vous en apprendront davantage sur l'intégrité académique et le R18, tout en vous orientant vers les ressources mises à votre disposition par l'UQAM pour vous aider à éliminer le plagiat de vos travaux.

Infosphère est l'un de ces outils indispensables : un guide méthodologique visant à promouvoir les bonnes pratiques en matière de recherche documentaire et de rédaction de travaux. Cet outil vous accompagnera tout au long de vos études et vous permettra d'éviter les pièges du plagiat. Cliquez sur le logo à gauche pour être redirigé vers le site.